

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**États financiers**  
**au 31 mars 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Rapport de la direction	4
États financiers	
Revenus et dépenses	5 - 6
Évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 22
Annexes	23 - 99



## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et Conseillers  
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
Place du Québec  
888, 3e Avenue  
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6  
Téléphone : 819 825-6226  
Télécopieur : 819 825-1461  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des soldes de fonds et variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conseil des Anicinapek de Kitcisakik au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Val-d'Or  
Le 25 juillet 2017

## Rapport de la direction

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

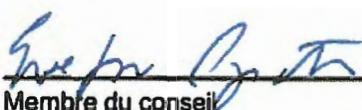
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

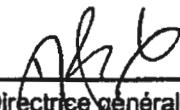
Le Conseil est responsable de s'assurer que la direction et les membres du conseil d'administration assument ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers.

Le Conseil rencontre périodiquement la direction et les membres du conseil d'administration ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., effectue un audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et exprime son opinion sur les états financiers. L'auditeur indépendant a pleinement et librement accès à la direction et aux membres du conseil d'administration du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik :

  
\_\_\_\_\_  
Membre du conseil

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale

Le 25 juillet 2017

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Revenus et dépenses**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Affaires Autochtones et Nord Canada (AANC)		
Entente de transferts financiers	3 395 410	3 371 371
Contributions	302 396	927 402
Paiements de contribution fixes	143 418	104 568
Paiements de contribution souples	45 371	
Remboursements et recouvrements		(10 288)
Santé Canada		
Entente	1 226 925	999 100
Remboursements et recouvrements	(51)	
Conseil en Éducation des Premières Nations	871 213	581 108
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue		
Entente	716 221	430 411
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue		242 558
C.S.S.S.P.N.Q.L.	216 359	196 016
Gouvernement provincial		
Entente	280 228	271 366
Remboursements et recouvrements		(4 450)
Secrétariat aux affaires autochtones	157 104	258 825
Gouvernement fédéral		
Entente	132 004	116 126
D.R.H.A.K.	135 333	113 529
Régional / Local autres	44 647	56 215
Revenus des membres de la communauté	325 738	184 062
Frais communautaires	149 699	71 061
Revenus de donateurs	18 569	11 806
Intérêts et frais d'administration	18 750	8 581
Remboursements - Commission de crédit	19 995	8 559
Intérêts - Fonds affecté en fiducie	384	431
Revenus d'aide à l'emploi	7 893	
Revenus d'inscription	2 514	2 660
Autres revenus	53 875	47 182
	<hr/> 8 263 995	<hr/> 7 988 199
Revenus reportés de l'année précédente	1 125 331	904 308
Revenus reportés à l'année suivante	(1 518 709)	(1 125 331)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(48 018)	(821 870)
	<hr/> 7 822 599	<hr/> 6 945 306
	-----	-----

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	3 458 614	3 209 266
Rémunération du chef et des conseillers	95 967	114 579
Activités récréatives et culturelles	90 328	86 728
Activités scolaires et pédagogiques	19 942	13 510
Assurances	58 561	52 690
Énergie et carburant	247 884	225 329
Contrats	1 305 897	1 033 894
Entretien et réparations	146 689	181 521
Entretien et réparations du matériel roulant	189 885	87 104
Charges locatives	99 450	104 176
Frais de formation	94 696	76 103
Allocation de formation	37 950	35 405
Frais de scolarité	306 940	256 156
Transport scolaire	36 710	40 480
Pensions et allocations pour étudiants	41 735	88 740
Frais de voyages et de déplacements	188 680	171 518
Frais de transport contractuel SSNA	9 825	3 422
Honoraires professionnels	97 752	172 358
Matériel et fournitures	225 124	165 622
Matériel médical	30 339	19 478
Matériel scolaire	9 302	3 855
Collations	40 900	51 687
Aide sociale - Besoins fondamentaux	248 600	316 468
Aide sociale - Emploi	11 008	19 359
Aide sociale - Besoins particuliers	4 328	4 188
Recouvrements de paiements aux bénéficiaires		350
Frais de poste et de transport	11 750	19 349
Commission de crédit	33 088	22 814
Publicité et promotion	2 734	25 098
Réunions	13 212	23 612
Taxes, licences et permis	13 315	12 279
Frais de membres - Inscriptions	21 841	20 400
Télécommunications	51 441	50 248
Ajustement des dépenses refacturées des années antérieures	(25 114)	(179 825)
Créances recouvrées		(75 487)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	19 775	6 967
Amortissement des immobilisations corporelles	471 648	441 215
Amortissement des droits d'usage	4 305	4 532
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(251 314)	(206 979)
	<u>7 463 787</u>	<u>6 698 209</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b><u>358 812</u></b>	<b><u>247 097</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets**  
**(dette nette)**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

**SOLDES DE FONDS**

					2017	2016
	Fonds d'immobi- sations corporielles	Fonds d'adminis- tration	Fonds de réserve	Total	\$	\$
	Fonds affecté en fiducie	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	20 724	2 188 403	564 540	438 876	3 212 543	2 950 952
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	384	244 414	(136 668)	250 682	358 812	247 097
Excédent découlant de transactions avec une société apparentée					-	14 494
Investis en immobilisations corporelles		315 034	(315 034)		-	-
Solde à la fin	<u>21 108</u>	<u>2 747 851</u>	<u>112 838</u>	<u>689 558</u>	<u>3 571 355</u>	<u>3 212 543</u>

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Évolution des soldes de fonds et variation des actifs financiers nets**  
**(dette nette)**  
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

---

**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)**

					2017	2016
	Fonds affecté en fiducie	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	384	244 414	(136 668)	250 682	358 812	247 097
Immobilisations corporelles						
Amortissement des immobilisations corporelles		471 648			471 648	441 215
Amortissement des droits d'usage		4 305			4 305	4 532
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		19 775			19 775	6 967
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(366 051)			(366 051)	(1 001 376)
Cession d'immobilisations corporelles		3 000			3 000	5 300
	384	377 091	(136 668)	250 682	491 489	(296 265)
Variation des actifs non financiers						
Frais payés d'avance			(23 504)		(23 504)	
Excédent découlant de transactions avec une société apparentée						14 494
Variation d'actifs assujettis à des restrictions	(384)				(384)	(431)
	(384)	-	(23 504)	-	(23 888)	14 063
Variation des actifs financiers nets (dette nette)	-	377 091	(160 172)	250 682	467 601	(282 202)
Actifs financiers nets (dette nette) au début	-	(3 809 739)	2 234 251	438 876	(1 136 612)	(854 410)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin	-	(3 432 648)	2 074 079	689 558	(669 011)	(1 136 612)

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<b>358 812</b>	247 097
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	471 648	441 215
Amortissement des droits d'usage	4 305	4 532
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(251 314)	(206 979)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	19 775	6 967
Intérêts - Fonds affectés en fiducie	(384)	(431)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<b>686 847</b>	(672 341)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>1 289 689</b>	(179 940)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(366 051)	(1 001 376)
Cession d'immobilisations corporelles	3 000	5 300
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>48 019</b>	<b>821 869</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(315 032)</b>	(174 207)
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>		
Encaisse au début	<b>974 657</b>	(354 147)
Encaisse à la fin	<b>1 412 073</b>	<b>1 766 220</b>
	<b>2 386 730</b>	<b>1 412 073</b>

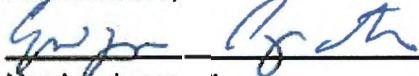
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Situation financière**  
au 31 mars 2017

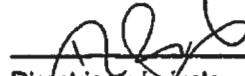
	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Court terme		
Encaisse	2 386 730	1 412 073
Comptes clients et autres créances (note 4)	1 328 593	1 506 045
	<u>3 715 323</u>	<u>2 918 118</u>
<b>PASSIFS</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	731 236	591 715
Revenus reportés (note 10)	<u>1 518 709</u>	<u>1 125 331</u>
	<u>2 249 945</u>	<u>1 717 046</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	<u>2 134 389</u>	<u>2 337 684</u>
	<u>4 384 334</u>	<u>4 054 730</u>
	<u>(669 011)</u>	<u>(1 136 612)</u>
<b>DETTE NETTE</b>		
<b>ACTIFS NON FINANCIERS ET ACTIFS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS</b>		
Encaisse assujettie à des restrictions - Fiducie	21 108	20 724
Frais payés d'avance	23 504	
Placements (note 5)	308 306	308 306
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>3 805 646</u>	<u>3 934 018</u>
Droits d'usage (note 7)	<u>81 802</u>	<u>86 107</u>
	<u>4 240 366</u>	<u>4 349 155</u>
	<u>3 571 355</u>	<u>3 212 543</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Fonds affecté en fiducie	21 108	20 724
Fonds d'immobilisations corporelles	2 747 851	2 188 403
Fonds d'administration	112 838	564 540
Fonds de réserve	<u>689 558</u>	<u>438 876</u>
	<u>3 571 355</u>	<u>3 212 543</u>
	<u>3 571 355</u>	<u>3 212 543</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Membre du conseil



Directrice générale

# **Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2017

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

Le Conseil de bande est une entité légale telle que définie dans la Loi sur les indiens. Un Conseil de bande est considéré comme un gouvernement local composé d'un chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la bande pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Selon l'entente avec « Affaires Autochtones et Nord Canada » (AANC), les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour pour le secteur public*.

#### **Participation dans des entités apparentées**

La participation dans les entités apparentées est comptabilisée au coût d'acquisition.

#### **Dépréciation de la participation dans des entités apparentées**

À la fin de chaque exercice, l'organisme détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a lieu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des revenus et dépenses à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a eu lieu.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### **Évaluation initiale**

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2017

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Comptabilité par fonds**

Les règles de la comptabilité par fonds ont servi à la préparation de ces états financiers. Les ressources sont regroupées dans des fonds correspondant à des activités ou objectifs spécifiques. L'organisme utilise quatre catégories de fonds: le fonds d'administration, le fonds de réserve, le fonds d'immobilisations corporelles et le fonds en fiducie.

- Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion;
- Le fonds de réserve présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration;
- Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles;
- Le fonds affecté en fiducie est composé de fonds détenus en fiducie (capital et intérêts) auprès de l'AANC.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du fonds approprié.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés lorsqu'ils sont gagnés.

#### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

## Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

### Notes complémentaires

au 31 mars 2017

---

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent:

	Taux
Bâtiments	5 %
Système sanitaire	15 à 20 %
Matériel roulant	30 %
Équipements	20 %
Équipement informatique	30 %
Droits d'usage	5 %

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des revenus et dépenses.

#### 3 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec les Affaires Autochtones et Nord Canada (AANC).

#### 4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2017	2016
	\$	\$
Apports à recevoir		
Affaires Autochtones et Nord Canada	158 586	546 312
Secrétariat aux Affaires Autochtones	157 104	183 825
Autres apports à recevoir	533 481	339 698
Compte client d'une société apparentée	343 074	295 412
Autres comptes clients	65 963	79 295
Taxes à la consommation à recevoir	70 385	61 503
	<b>1 328 593</b>	<b>1 506 045</b>

#### 5 - PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
Parts privilégiées - Coopérative de Solidarité Wenicec (10 parts)	10 000	10 000
Parts - Projet Nadagam (19 %)	298 306	298 306
	<b>308 306</b>	<b>308 306</b>

## Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

### Notes complémentaires

au 31 mars 2017

#### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	3 269 189	1 040 755	2 228 434
Système sanitaire	1 168 594	666 784	501 810
Matériel roulant	1 094 388	632 903	461 485
Équipements	1 101 236	563 386	537 850
Équipement informatique	219 184	143 117	76 067
	<b>6 852 591</b>	<b>3 046 945</b>	<b>3 805 646</b>
			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Bâtiments	3 257 229	923 783	2 333 446
Système sanitaire	1 168 594	576 909	591 685
Matériel roulant	908 886	529 810	379 076
Équipements	1 046 121	483 617	562 504
Équipement informatique	209 159	141 852	67 307
	<b>6 589 989</b>	<b>2 655 971</b>	<b>3 934 018</b>

#### 7 - DROITS D'USAGE

	2017	2016
	\$	\$
Droits d'usage	129 793	129 793
Amortissement des droits d'usage	(47 991)	(43 686)
	<b>81 802</b>	<b>86 107</b>

En 2008, l'organisme a contribué à la construction du CPE Misipison pour un montant total de 129 793 \$. Cette contribution permet à l'organisme d'utiliser 12,75 % de la superficie du bâtiment pour la pré-maternelle (K4).

#### 8 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 250 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,25 % (3,95 %, 3,95 % au 31 mars 2016). Les créances, jusqu'à concurrence de 265 000 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**

au 31 mars 2017

**9 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>532 932</b>	394 969
Salaires et charges sociales à payer	<b>198 304</b>	196 746
	<b>731 236</b>	<b>591 715</b>

**10 - REVENUS REPORTÉS**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Centre « Savoir être savoir faire » # 9085		50 000
Ecole Mikizicec # 2760	<b>229 084</b>	
Gestion et soutien - services de santé communautaire # 3000	<b>79 726</b>	48 459
Grandir ensemble (GE) # 3010		6 853
Gestion des crises en santé mentale (CBS/SM) # 3015		14 228
Promotion de la santé et prévention des blessures et des maladies en milieu communautaire (PSPBMMC)-(RSC) # 3030		16 945
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme # 3033		6 950
Planification et gestion de la Santé # 3080	<b>37 000</b>	
Sécurité alimentaire # 4116		9 242
Initiative lutte contre la pauvreté des Premières Nations - Projet Bois de Chauffage # 9041		13 832
Projet touristique communautaire # 9113	<b>18 746</b>	14 710
Projet Kinomasi Mikwan jeune coop - Persévérence scolaire des jeunes autochtones # 9114	<b>36 179</b>	10 567
Maison des jeunes # 2805	<b>9 305</b>	
Paniers de noël # 2806	<b>15 000</b>	
Administration - Soutien aux gouvernements indiens # 2767	<b>363 439</b>	519 569
Projet Nadagam # 2768-1	<b>113 482</b>	104 326
Programme de loisirs membres de la communauté # 2550	<b>29 295</b>	33 762
Terrain multi-sport communautaire # 9106	<b>127 553</b>	
Construction toiture patinoire existante # 2517	<b>153 530</b>	50 000
Immobilisation et travaux publics # 2765	<b>185 113</b>	141 688
Déneigement chemin d'accès Bourque # 2766	<b>59 467</b>	57 188
Projet Akasaba-Ouest # 9020		10 246
Bois de Chauffage Remplacement poêles à bois # 9038	<b>3 218</b>	
Projet d'entrevues - Anishnabek Otakiwan # 9064	<b>1 552</b>	
Projet Adijijimoc # 9069	<b>57 020</b>	16 766
	<b>1 518 709</b>	<b>1 125 331</b>

Au 31 mars 2017, un montant de 548 553 \$ (661 257 \$ au 31 mars 2016) est en lien avec des programmes qui comportent des sources de revenus provenant des Affaires Autochtones et Nord Canada (AANC). Ces revenus reportés ne proviennent pas de l'AANC, mais plutôt des frais d'administration.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2017

### 11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	2 337 685	1 722 794
Encaissements	48 018	821 870
Amortissement des apports reportés	<u>(251 314)</u>	<u>(206 979)</u>
Solde à la fin	<u>2 134 389</u>	<u>2 337 685</u>

### 12 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET NORD CANADA

	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus selon les états financiers (page 5) :</b>		
Entente de transferts financiers	3 395 410	3 371 371
Contributions	302 396	927 402
Paiements de contribution fixes	143 418	104 568
Paiements de contribution souples	45 371	
Remboursements et recouvrements		(10 288)
	<u>3 886 595</u>	<u>4 393 053</u>

#### Revenus répartis aux projets suivants :

Augmentation des salaires des enseignants # 2107	1 219	1 219
Formule pour les services d'enseignement # 2280	25 051	24 910
Ententes sur les frais de scolarité - éducation # 2290	608 334	604 917
Services auxiliaires # 2291	18 663	18 558
Service d'hébergement des élèves # 2312	822 808	818 187
Service de transport - Éducation # 2313	81 403	80 946
Aide financière - allocation # 2314	11 945	11 878
Orientation et conseils - Éducation # 2315	34 497	34 303
Aide et conseils - éducation # 2316	151 823	150 970
Immobilisation école Mikizicec / Infrastructure d'enseignement # 2318	117 318	116 659
Évaluation quinquennale des services éducatifs de la communauté de Kitcisakik # 2466	75 000	
Location d'immobilisations pour fins d'éducation # 2542	42 165	41 928
Éducation post-secondaire # 2761	71 963	71 559
Violence familiale / Projets de prévention # 2430	45 371	30 000
Maison des jeunes / Aide au revenu # 2805		46 220
Maintien à domicile / Services de support social # 3037	133 753	133 002
Programme de développement économique des collectivités # 2768	86 195	85 711
Administration et services de soutien Successions # 2042		38 333
Administration de l'inscription des indiens # 2057	3 559	3 539
Assistance sociale / Aide au revenu # 2762	628 172	614 355
Maison des jeunes # 2805	46 481	
Frais d'admin. des régimes de pension et contributions d'employeurs # 2121	1 600	1 600
Avantages sociaux des employés # 2632	112 263	109 783
Administration / Soutien aux gouvernements indiens # 2767	355 971	233 176
Politique / Soutien aux gouvernements indiens # 2770		119 797
Programme de développement professionnel et institutionnel # 3085	60 000	68 000
Rampe d'accès handicapés # 2492	43 560	7 200
Aqueduc et égoût - Fonctionnement et entretien # 2515	56 629	56 311
Relocalisation du CSESF # 2516	21 000	
Système traitement eau potable # 2519		530 000
Protection incendie # 2520		213 952

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2017

---

**12 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET NORD CANADA (suite)**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	\$	\$
Fonctionnement et entretien de la génératrice # 2556	34 077	33 886
Plan de gestion des matières résiduelles # 2650	26 915	
Immobilisations et travaux publics # 2765	72 425	65 239
Desinfection des batiments # 4215	56 350	
Bois de Chauffage Remplacement poeles a bois #9038	67 000	
	<b>3 886 595</b>	<b>4 393 053</b>

Au 31 mars 2017, un montant de 548 553 \$ a été reporté à l'année suivante (voir note 10).

**13 - GARANTIE**

L'organisme garantit un prêt d'une société apparentée d'un solde de 144 012 \$ au 31 mars 2017 et n'a exigé aucune contrepartie en échange de cette responsabilité. Selon les termes de l'entente, l'organisme devra, jusqu'en janvier 2018, être prête à acquitter les obligations de la société apparentée en matière de remboursement du prêt si cette dernière n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'organisme pourrait devoir régler aux termes de l'entente est de 144 012 \$. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que cette garantie soit exercée et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

**14 - PASSIF AU TITRE DE SITES CONTAMINÉS**

L'organisme peut avoir des sites contaminés non listés sur son territoire. Cependant, comme la responsabilité liée à la restauration, sujette aux lois applicables et à la réglementation, n'a pas encore été déterminée pour ces sites contaminés potentiels, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Si la responsabilité liée à la restauration de l'organisme est déterminée dans le futur et que le montant du passif connexe peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, ce dernier serait comptabilisé contre les résultats, déduction faite des recouvrements provenant d'autres autorités gouvernementales et ce, dans l'année d'une telle détermination.

**15 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2018, à verser une somme de 58 779 \$ pour un local commercial.

**16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

# Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

## Notes complémentaires

au 31 mars 2017

---

### 16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des apports à recevoir et des comptes clients et autres créances est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	2017	2016
	\$	\$
Apports à recevoir	849 171	1 069 835
Comptes clients	409 037	374 707
	<hr/> <b>1 258 208</b>	<hr/> <b>1 444 542</b>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2017 et 2016 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

##### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'exploitation :

- Risque de taux d'intérêt :

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

# **Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2017

---

### **16 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### **Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

Les actifs financiers totalisent 3 644 938 \$ (2 856 615 \$ au 31 mars 2016) et sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

### **17 - BUDGET**

Les données budgétaires présentées pour les projets sont celles qui étaient disponibles.

### **18 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2017

**19 - INFORMATION SECTORIELLE**

	<b>Éducation</b>		<b>Santé</b>	
	<b>Budget 2017</b> \$	<b>2017</b> \$	<b>Budget 2017</b> \$	<b>2017</b> \$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	2 267 165	2 267 165	1 159 154	1 339 592
Gouvernement provincial				
Transferts	17 730	17 730	710 798	716 221
Apports afférents aux immobilisations corporelles				(48 018)
Revenus reportés de l'année précédente	50 000	50 000	116 509	116 509
Revenus reportés à l'année suivante		(229 084)		(116 726)
Autres revenus	889 291	1 160 629	55 440	80 158
	<u>3 224 186</u>	<u>3 266 440</u>	<u>2 041 901</u>	<u>2 087 736</u>
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	1 622 041	1 551 615	988 722	915 509
Autres dépenses	1 436 967	1 529 169	909 796	972 848
	<u>3 059 008</u>	<u>3 080 784</u>	<u>1 898 518</u>	<u>1 888 357</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>165 178</b>	<b>185 656</b>	<b>143 383</b>	<b>199 379</b>
Transferts aux immobilisations corporelles	(266 346)	(261 708)	(21 750)	(32 921)
Autres transferts	101 168	76 052	(121 633)	(129 333)
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37 125</b>
	<b>Développement économique</b>		<b>Développement social</b>	
	<b>Budget 2017</b> \$	<b>2017</b> \$	<b>Budget 2017</b> \$	<b>2017</b> \$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	86 195	86 195	678 212	678 212
Gouvernement provincial				
Transferts		10 000		
Apports afférents aux immobilisations corporelles				
Revenus reportés de l'année précédente		25 277		
Revenus reportés à l'année suivante		(54 925)		(24 305)
Autres revenus		107 922		7 177
	<u>86 195</u>	<u>174 469</u>	<u>678 212</u>	<u>661 084</u>
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	55 552	99 692	135 740	206 114
Autres dépenses	32 940	80 674	544 773	426 663
	<u>88 492</u>	<u>180 366</u>	<u>680 513</u>	<u>632 777</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>(2 297)</b>	<b>(5 897)</b>	<b>(2 301)</b>	<b>28 307</b>
Transferts aux immobilisations corporelles			(750)	(751)
Autres transferts	2 297	5 897	3 051	(27 556)
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2017

---

**19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Administration des bandes		Secteur communautaire	
	Budget 2017	2017	Budget 2017	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	547 641	559 337		
Gouvernement provincial				
Transferts	30 578	30 578	49 000	49 000
Apports afférents aux immobilisations corporelles	623 895	623 895		33 762
Revenus reportés de l'année précédente		(476 921)		(156 848)
Revenus reportés à l'année suivante	518 666	594 159	19 995	43 523
Autres revenus	1 720 780	1 331 048	68 995	(30 563)
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	748 123	537 137	238 995	48 253
Autres dépenses	521 661	586 262	238 995	48 253
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>450 996</b>	<b>207 649</b>	<b>(170 000)</b>	<b>(78 816)</b>
Transferts aux immobilisations corporelles			(11 000)	(11 791)
Autres transferts	(200 996)	(200 996)	90 607	90 607
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>250 000</b>	<b>6 653</b>	<b>(90 393)</b>	<b>-</b>
 <b>Immobilisations - Travaux publics</b>				
	Budget 2017	2017	Budget 2017	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>				
Gouvernement fédéral				
Transferts	379 723	386 541	67 000	67 000
Gouvernement provincial				
Transferts	54 000	54 000	269 850	275 024
Apports afférents aux immobilisations corporelles	248 876	248 876	27 012	27 012
Revenus reportés de l'année précédente		(398 110)		(61 790)
Revenus reportés à l'année suivante	179 474	207 891	22 149	92 120
Autres revenus	862 073	499 198	386 011	399 366
<b>Dépenses</b>				
Salaires et charges sociales	231 523	127 543	148 360	144 555
Autres dépenses	858 137	554 879	230 457	249 053
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>1 089 660</b>	<b>682 422</b>	<b>378 817</b>	<b>393 608</b>
Transferts aux immobilisations corporelles	(227 587)	(183 224)	7 194	5 758
Autres transferts	(6 000)	(7 863)		
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>191 087</b>	<b>191 087</b>	<b>(7 194)</b>	<b>(5 758)</b>

**Conseil des Anicinapek de Kitcisakik**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2017

---

**19 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	<b>TOTAL</b>	
	<b>Budget 2017</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Gouvernement fédéral		
Transferts	5 185 090	5 384 042
Gouvernement provincial		
Transferts	1 131 956	1 152 553
Apports afférents aux immobilisations corporelles		(48 018)
Revenus reportés de l'année précédente	1 066 292	1 125 331
Revenus reportés à l'année suivante		(1 518 709)
Autres revenus	1 685 015	2 293 579
	9 068 353	8 388 778
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	3 930 061	3 582 165
Autres dépenses	4 773 726	4 447 801
	8 703 787	8 029 966
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant transferts</b>	<b>364 566</b>	<b>358 812</b>
Transferts aux immobilisations corporelles	(305 846)	(315 034)
Autres transferts	58 387	
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>117 107</b>	<b>43 778</b>